



communiqué

Date le 20 novembre 1989

Pour publication immédiate

ÉCHANGE DE NOTES : ACCORD SUR LES TRANSPORTS AÉRIENS

MOSCOU -- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, ont procédé aujourd'hui à un échange de notes diplomatiques portant modification de l'Accord de 1966 sur les transports aériens afin de permettre l'établissement de nouvelles liaisons aériennes entre les deux pays.

En plus de mener au rétablissement de la desserte de Moscou par un transporteur canadien, les nouveaux droits de circulation aérienne créés par cette modification devraient jeter les fondements d'un nouvel élargissement des droits de transport lors de la prochaine série de négociations sur les services aériens, qui se tiendra en 1990.

- 30 -

(Voir documentation ci-jointe)